



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 22 avril 2024

EN RÉSUMÉ

Au cours de cette semaine, l'actualité dans le domaine de la santé a été marquée par plusieurs sujets majeurs, parmi lesquels figurent :

- **Fin de vie** : La commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi continue les auditions et les échanges concernant l'accompagnement des malades et de la fin de vie.
- **Ehpad** : Le gouvernement va débloquer une aide de 650 millions d'euros.

Nominations

Trois conseillers sont nommés au cabinet de Mme Catherine VAUTRIN :

- **M. Thomas FABRE**, ancien collaborateur de Mme Charlotte CAUBEL au secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance, est nommé conseiller communication et presse.
- **Mme Sandra EMSELLEM**, directrice adjointe du travail, jusqu'alors responsable du pôle Travail de l'unité départementale du Val-de-Marne de la direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France, est nommée conseillère chargée des services déconcentrés.
- **M. Ulric de LA BATUT**, administrateur de l'Etat, chef du bureau du logement, de la ville et des territoires de la direction du Budget, au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, est nommé conseiller budgétaire au cabinet de Mme Catherine VAUTRIN et au cabinet de Mme Fadila KHATTABI.

Trois sous-directeurs ont été nommés à la suite de la réorganisation de la direction générale de l'offre de soins à l'administration centrale du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités :

- **Mme Anne HGOBURU**, directrice d'hôpital, jusqu'alors sous-directrice de la régulation de l'offre de soins, devient sous-directrice de la prise en charge hospitalière et des parcours ville-hôpital.
- **M. Arnaud GAUTHIER**, administrateur de la Ville de Paris, sous-directeur de la stratégie et des ressources, devient sous-directeur de l'appui au pilotage et des ressources.
- **Mme Céline FAYE**, directrice d'hôpital, ancienne directrice de l'allocation ressources et du pilotage de l'ARS Ile-de-France est nommée sous-directrice du financement et de la performance du système de santé.
- **M. Laurent HABERT**, inspecteur général des affaires sociales, ancien directeur général des ARS Centre Val-de-Loire et Alsace, ancien collaborateur de Mme Agnès BUZYN, présidera le conseil de gestion du fonds d'indemnisation des victimes de pesticides.

Mme Matylda BRZEZINSKA, conseillère communication, presse et opinion au cabinet de M. Frédéric VALLETOUX, se voit confier la direction du cabinet de Mme Prisca THEVENOT, ministre chargée du Renouveau démocratique, Porte-parole du gouvernement.

Mme Sophie LEBRET, inspectrice générale des affaires sociales, est nommée secrétaire générale des ministères chargés des Affaires sociales par intérim.

M. Pierre PRIBILE, ingénieur général des mines, secrétaire général des ministères chargés des Affaires sociales, ancien collaborateur de MM. Manuel VALLS puis Bernard CAZENEUVE, pourrait se voir confier la direction de la sécurité sociale.

M. Lies MESSATFA, ancien collaborateur de M. Olivier VERAN, est nommé conseiller politique de la présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, Mme Charlotte PARMENTIER- LECOC, députée (Ren) du Nord.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Ehpad / Fadila KHATTABI : Le gouvernement a décidé d'allouer 650 millions d'euros aux Ehpad dont 190 millions pour les établissements publics. Cette initiative, annoncée par la ministre Fadila Khattabi, comprend une augmentation de 5 % du financement de l'État pour les Ehpad publics, ainsi qu'une augmentation similaire pour les Ehpad associatifs sous condition d'un accord sur les bas salaires, tandis que les établissements privés commerciaux bénéficieront d'un soutien de 3 %. En parallèle, le gouvernement envisage une réforme structurelle du financement des Ehpad, notamment en fusionnant la partie dépendance avec la section soins, proposée aux départements sur une base volontaire, dans le but d'assurer une aide durable aux Ehpad et d'améliorer l'efficacité du système de prise en charge.

AN / P.J.L fin de vie : La commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée a entendu des députés partager des expériences personnelles, dont Philippe Juvin, anesthésiste-réanimateur, qui a pratiqué la sédation profonde sur son père, soulignant la distinction entre aider et tuer. Des représentants religieux ont exprimé leurs préoccupations quant à la rupture avec la loi Claeys-Leonetti. Sandrine Rousseau a évoqué le suicide assisté de sa mère, mettant en avant le rapport à la souffrance dans la mort. Les fédérations hospitalières ont souligné les défis pratiques et les inquiétudes des soignants, notamment en cas de refus collectif de participation à l'aide à mourir. Les associations, telles que l'Association pour le Droit de mourir dans la dignité et Le Choix, ont demandé des ajustements au texte, notamment un délai plus court pour obtenir une réponse médicale quant à l'aide à mourir, afin d'éviter de transformer la procédure en parcours du combattant pour les patients.

AN / fin de vie / Ordre des médecins : Lors de son audition devant la commission spéciale de l'Assemblée nationale, le président de l'Ordre des médecins, François Arnaud, a exprimé son scepticisme quant au critère du "pronostic vital exigé à court ou moyen terme" pour bénéficier d'une aide à mourir, soulignant que prédire la durée de vie n'est pas toujours réaliste pour les médecins. Il a plaidé pour une évaluation au cas par cas de la situation du patient et a demandé que les médecins puissent recourir au soutien d'autres professionnels de santé dans leur décision, sans que cela ne soit obligatoire. De plus, il a souligné la nécessité de ne pas systématiquement saisir l'instance disciplinaire de l'Ordre en cas de plainte de proches après une mort assistée.

HAS / vaccination : Proposition d'un calendrier vaccinal axé sur des "âges-clés" de vulnérabilité : nourrissons (méningocoque C, B et ACWY), 11-14 ans (méningocoques ACWY, papillomavirus), 65 ans et plus (grippe, Covid, zona), et lors de la grossesse.

FHP / grève : Les cliniques privées, en pourparlers tendus avec le gouvernement sur leurs tarifs pour 2024, sont appelées à suspendre leurs activités à partir du 3 juin, soutenues par cinq syndicats de médecins libéraux. L'alliance entre la médecine libérale et l'hospitalisation privée est soulignée, avec une demande de 500 millions d'euros d'augmentation budgétaire pour 2024 de la part de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), en raison d'une hausse bien inférieure à celle allouée aux hôpitaux publics. Les médecins spécialistes, également impliqués dans des négociations difficiles, demandent une augmentation similaire pour leurs actes.